

PROCES VERBAL

RÉUNION DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE TINTÉNIAC

DU 2 DÉCEMBRE 2025 A 18H00

L'an deux mil vingt-cinq, le deux décembre à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles de Tinténac s'est réuni à la mairie, après convocation légale, sous la Présidence de M. Christian Toczé, Président.

Date de la convocation : 26.11.2025

En exercice : 7 - Présents : 06 – Votants : 06

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, PARPAILLON Marie-Laure, BOSSARD Nelly, CARDIN Anaïs, CAMUS Charlotte, VILLALARD Erwan

Autre personne invitée : AMÉLINEAU Shannon (Directrice de l'école).

Etaient absents excusés : JUILLAN-MARONCINI Valérie-IEN / HIGNARD Aurélie-suppléante.

Etaient absents : néant

Election du secrétaire de séance

Mme Marie-Laure Parpaillon est désignée secrétaire séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 03 avril 2025

Le procès-verbal de la réunion du 03 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

1- Installation du nouveau comité de la Caisse des écoles (CDE)

Rapporteur : M. Christian Toczé, président,

M. Christian Toczé, président, précise que, suite à l'élection des représentants des parents d'élèves, trois représentants des parents d'élèves titulaires et un représentant suppléant ont été désignés au sein de l'école René Guy Cadou pour siéger au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles : Mesdames Anaïs Cardin, Charlotte Camus, Aurélie Hignard et Monsieur Erwan Villalard.

Il est rappelé que, conformément à l'article R 212-26 du Code de l'éducation Nationale, le comité de la caisse comprend,

- Le maire, président ;
- L'inspecteur(trice) de l'éducation nationale chargé de la circonscription ou son représentant : Mme Valérie Juillan-Maroncini, inspectrice de l'Education Nationale est la représentante dans la circonscription de Combours ;
- Un membre désigné par le préfet : Mme Duc-Maugé Claude était nommée à la fonction de déléguée départementale de l'Education Nationale jusqu'au 31 août 2025, mais elle a démissionné. **Il n'y a plus de DDEN pour l'école de Tinténac.**
- Deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal : il s'agit de Mesdames Marie-Laure Parpaillon et Nelly Bossard.

- Trois membres élus et un suppléant, parmi les parents d'élèves : il s'agit de Mesdames Anaïs Cardin, Charlotte Camus, Monsieur Erwan Villalard et Aurélie Hignard (suppléante).

Il est précisé que le membre suppléant peut assister aux réunions du Comité de la Caisse des Écoles, mais n'a voix délibérative qu'en cas d'absence d'un des représentants des parents d'élèves titulaires. Il appartient ainsi aux membres titulaires d'informer le suppléant de leur absence et de lui transmettre la convocation.

Après en avoir délibéré, le Comité,

- **Entérine** l'installation des membres du nouveau comité de la Caisse des Écoles comme précisé ci-dessus

2- Point sur le budget 2025 et préparation du budget 2026

► Point sur le budget 2025 :

Il est rappelé que le budget de la CDE a été voté en équilibre à hauteur de 37 174.72 euros en dépenses et en recettes. Au 02.12.2025, les crédits sont consommés à hauteur de 31 717.43 euros pour les dépenses de fonctionnement (y compris l'estimation des coûts pour la reprographie) et l'ensemble des recettes a été réalisé.

Des pourparlers ont lieu,

► Préparation du budget 2026 :

Mme la Directrice est invitée à donner des informations sur les besoins des écoles pour l'élaboration du budget 2026.

- Différents projets sont en cours d'élaboration pour 2026 :

Pour les maternelles : sortie cinéma + sortie de proximité + sortie de fin d'année. Le coût total est évalué à 691€.

Pour les élémentaires : sorties piscine, cinéma, visite d'une ferme, rencontre chorale, festival Vortex, sorties début et fin d'année. Le coût total s'élève à 5 547€.

Une classe de mer est prévue pour 72 élèves. La dépense est évaluée à 19 200€ et la recette à 10 800€ (participation des familles de 150€/enfant).

D'autres recettes sont à trouver.

- Autres investissements sollicités pour 2026 :

Installation de rideaux électriques dans la classe de CM2.

Isolation phonique du réfectoire de la maternelle.

Installer la fibre site école maternelle et la BCD.

Renouveler du mobilier T4-T5 (tables-chaises) et réfection de deux salles par an.

- Projet de végétalisation

Le projet de végétalisation se poursuit. Des achats d'équipements sont prévus : récupérateur d'eau, des assises, un panier de basket et la réalisation de tracés sur la cour élémentaire.

Le Comité prend note des informations transmises.

3- Questions et informations diverses

Sous-couvert de modifications ;

Le DOB sera voté lors de la séance du 12 février 2026 à 18h00.

Le CFU et le budget seront votés lors de la séance du 12 mars 2026 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SIGNATURES



Le Président,
Christian TOCZÉ

La secrétaire de séance
Marie-Laure PARPAILLON



